RGPD ART. 28 · ANNEXE 2 DU DPA

Sous-traitants ultérieurs et lieux de traitement

Les sous-traitants ultérieurs auxquels REVYCORE SAS recourt pour traiter les données à caractère personnel de ses clients dans la solution REVIEWIT : le service rendu, le lieu de traitement et le mécanisme qui encadre tout transfert hors de l'Union européenne.

VERSION
1.2 · Novembre 2026

PÉRIMÈTRE
REVYCORE SAS · solution SaaS REVIEWIT, toutes régions

DIFFUSION
Public

Document établi en français et en anglais ; la version française fait foi.

SOMMAIRE

01 Sous-traitants ultérieurs
02 Lieux de traitement
03 Fournisseurs d'IA en appel direct
04 Changements et préavis

OBJET

Pour les données qu'il confie à la solution REVIEWIT, le Client est responsable du traitement et REVYCORE SAS agit en qualité de sous-traitant (article 28 du RGPD). Le présent document reprend la liste des sous-traitants ultérieurs de l'annexe 2 de l'accord de traitement des données (DPA) version 1.2 et les règles qui l'encadrent.

Il a une valeur d'information : en cas de divergence, le DPA en vigueur fait foi.

SECTION 01

Sous-traitants ultérieurs

SOUS-TRAITANT	SERVICE RENDU	LIEU DE TRAITEMENT	MÉCANISME DE TRANSFERT
Amazon Web Services EMEA SARL Luxembourg · 38 avenue John F. Kennedy, L-1855	Hébergement, bases de données, stockage ; envoi des notifications par courriel (Amazon SES) ; modèles d'IA de l'assistant RITA (Amazon Bedrock), seulement si le Client active le mode IA	Région d'hébergement choisie par le Client, dans l'Union européenne (Paris par défaut)	Aucun transfert : données stockées et traitées dans la région. Accès ponctuel possible depuis un pays tiers pour le support : Data Privacy Framework (Amazon Web Services, Inc.) et clauses contractuelles types 2021/914
Scaleway SAS France · Paris · SIREN 433 115 904	Envoi des notifications par courriel	France	Aucun transfert
Microsoft Ireland Operations Limited Irlande · Dublin · CRO 256796	Messagerie du support (échanges avec le Client)	France (région du tenant), frontière des données de l'UE	Data Privacy Framework et clauses contractuelles types 2021/914, module 3

Cette liste ne couvre que les données traitées pour le compte du Client. Les données de facturation (contact de facturation, moyen de paiement) sont traitées par REVIEWIT pour son propre compte, avec le prestataire de paiement Stripe : voir la politique de confidentialité de REVIEWIT. Les prestataires de REVIEWIT qui ne traitent aucune donnée pour le compte du Client ne figurent pas dans cette liste. Les clients disposent en outre, dans leur espace authentifié du Trust Center, de la liste complète des prestataires informatiques de REVIEWIT.

SECTION 02

Lieux de traitement

- **Région d'hébergement.** Les données sont hébergées dans la région choisie par le Client et inscrite aux conditions particulières, par défaut Paris, Union européenne. Elles y sont stockées et traitées (DPA, art. 2 et 11).
- **Assistant RITA.** Le mode « IA générative » n'est actif que si le Client l'active. Les données ne sont alors transmises qu'au service de modèles de l'hébergeur, dans la région de la souscription, avec un profil d'inférence limité à sa géographie (profil « eu. » en Europe) ; toute autre route est refusée. Ni REVIEWIT ni ses fournisseurs n'utilisent les données du Client pour entraîner des modèles, et REVIEWIT ne conserve pas les conversations (DPA, art. 12).
- **Support.** Les échanges avec le Client par courriel transitent par la messagerie du support, hébergée en France dans la frontière des données de l'Union européenne.
- **Transferts.** Aucun transfert hors de l'Union européenne n'est réalisé en dehors de ceux mentionnés ci-dessus, chacun avec son mécanisme ; REVIEWIT informe le Client sans délai si un mécanisme cesse de s'appliquer (DPA, art. 11). Le document « Localisation des données et transferts hors UE » en donne le détail.

SECTION 03

Fournisseurs d'IA en appel direct

Les fournisseurs d'IA en appel direct (Anthropic, OpenAI, Mistral AI) ne deviennent sous-traitants ultérieurs que si le Client choisit expressément une telle route dans l'avenant de traitement IA (annexe 4 du DPA), après la signature par REVIEWIT d'un accord de traitement, d'un engagement de non-entraînement et, hors de l'Union européenne, d'une analyse d'impact des transferts. À la date de publication, aucune de ces routes directes n'est ouverte.

SECTION 04 Changements et préavis

- Le Client donne une autorisation générale de recours aux sous-traitants ultérieurs listés à l'annexe 2 du DPA.
- REVIEWIT informe le Client de tout ajout ou remplacement au moins trente jours à l'avance ; lorsque le changement est décidé par un sous-traitant ultérieur avec un préavis plus court, REVIEWIT en informe le Client dès qu'il en a connaissance.
- Le Client peut s'y opposer pour un motif légitime lié à la protection des données et, à défaut d'accord, résilier le service concerné sans pénalité.
- REVIEWIT impose à chaque sous-traitant ultérieur des obligations de protection des données au moins équivalentes à celles du DPA, compte tenu de la nature du service, et reste responsable devant le Client de leur exécution.
- Chaque sous-traitant ultérieur recourt lui-même à des sous-traitants, qu'il publie et tient à jour ; REVIEWIT en communique la liste sur demande. La présente liste est mise à jour à chaque changement.

REVYCORE SAS · Délégué à la protection des données : dpo@we-reviewit.com · Sécurité : security@we-reviewit.com. Liste mise à jour à chaque changement de sous-traitant ultérieur.